

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

DQ14

Québec, le 18 mars 2015

Monsieur Maxime Veillette
Directeur Environnement
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour
1000, boulevard Arthur-Sicard
Bécancour (Québec) G9H 2Z8

**Objet : Projet de construction d'une installation de liquéfaction de gaz
naturel à Bécancour
Questions complémentaires du 18 mars 2015 (DQ14, n^{os} 4 et 5)**

Monsieur,

En référence au mandat en cours, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier vous soumet des questions pour lesquelles elle apprécierait recevoir les réponses d'ici le 23 mars prochain.

Question 4

Selon le Plan d'action de développement durable 2009-2013 de la SPIPB, « l'éclairage a [...] été réduit de 60% lorsqu'il n'y a pas d'activité sur les quais » (p. 2). Le promoteur a également fait référence à ce pourcentage dans son étude d'impact (PR3.1, p. 7-38).

- a) Quelles ont été les mesures mises en place pour atteindre cette réduction ? Ce pourcentage est-il toujours valide actuellement ?

- b) Avez-vous élaboré des orientations, des lignes directrices ou des mesures en vue de réduire la pollution lumineuse générée pour l'ensemble du parc industriel ? Si oui, quel est le pourcentage de réduction atteint ou attendu ?

...2

Question 5

Concernant les risques technologiques :

- a) Avez-vous prévu une zone d'exclusion autour du quai de chargement des navires pour protéger les plaisanciers, les kayakistes et tous les usagers de la Route Bleue ?
- b) De la même manière, y aurait-il une zone d'exclusion ou de contrôle des accès sur la jetée autour de la conduite cryogénique ?

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission